

— Ah ! c'est différent ! fit un des deux agents après avoir consulté son camarade d'un coup d'œil. Entrez !

Ils lui firent place ; elle passa. Elle ne se rendait plus compte de ses actions.

Que fit-elle ? Que dit-elle ? Qui la conduisit ou lui indiqua le chemin ? Elle n'en sut jamais rien.

Bientôt elle se trouva dans une grande pièce sinistre, splendide, riche aussi, où veillait une sœur grise, appelée sans doute du voisinage, auprès d'un lit vaste et superbe dont les rideaux étaient fermés.

Madame Dauray s'avança vers le lit d'un pas de spectre, ses cheveux blancs collés aux tempes par une sueur froide, les lèvres tremblantes de quelques paroles incohérentes marmottées à voix basse, les yeux fixes et un peu hagards.

Arrivée près du lit elle écarta les rideaux. Une forme rigide était étendue là. Les médecins avaient fini leur besogne. Le corps de Gérard de Noiville reposait dans sa raideur cadavérique, recouvert d'un drap qui cachait ses traits.

La mère saisit le drap doucement, d'une main presque caressante, comme si elle eût craint de réveiller celui qui était là, dormant du sommeil éternel, le souleva, pencha sa tête livide près de cette autre tête qui, certes, n'était guère plus livide.

Mais, aussitôt, elle se rejeta en arrière, laissant retomber la draperie soulevée, recula, hagarde, éperdue, en criant :

— Qu'est-ce que c'est que ça ?

— C'est monsieur le comte Gérard de Noiville qui vient d'être assassiné, répondit la religieuse surprise et scandalisée.

— Et ! que m'importe ? fit la mère avec une sorte de dédain farouche. Où est mon fils ?

— Votre fils ?

— Oui, Robert. L'autre mort !

— Je ne le connais pas. J'ignore...

— Robert... le docteur Dauray ! répéta machinalement madame veuve Dauray.

— M. le Dr Dauray ? .. Il me semble, en effet, madame, avoir entendu prononcer ce nom. N'est-ce pas un des deux médecins qui ont, tout à l'heure, inspecté le corps ?

— Il était là ? Quand ?

— Mais il n'y a qu'un instant.

— Vivant ?

— Certainement, madame. Il n'y a pas d'autre mort ici que monsieur le comte !... Et c'est bien assez triste, bien assez tragique !

— Vivant ! Vivant ! balbutia la pauvre mère.

Ses yeux tournèrent dans leurs orbites, ses bras battirent l'air, et elle roula sur le parquet.

Cette fois, la commotion l'avait terrassée. Cependant, elle n'était pas réellement évanouie. Aux premiers atouchements de la sœur, elle revint à elle, se redressa, regardant autour d'elle, ne sachant plus où elle était, ni ce qu'elle était venue faire.

Tout à coup, elle reprit possession d'elle-même.

— Où est-il ? où est Robert ? où est mon fils ? demanda-t-elle.

— Il doit être avec monsieur le juge d'instruction ; on l'a fait appeler pour déposer, répliqua la sœur qui, sans comprendre, était cependant touchée à la vue de cette douleur effrayante.

— Où cela ?

— A côté ! Voici la porte, mais elle est interdite pour le moment. Passez par le corridor.

Madame Dauray bondit. Elle n'avait plus d'âge. Le poids de ses soixante hivers avait disparu. Elle courait, elle volait.

Pour la seconde fois, elle alla se heurter contre deux agents, ceux qui se trouvaient à la disposition du substitut et se tenaient à l'entrée de la petite pièce précédant le salon occupé par les magistrats instructeurs. Ils voulurent l'arrêter, ayant ordre de ne laisser pénétrer personne.

— Mon fils ! Robert ! Robert ! cria-t-elle.

Robert, qui venait de quitter le juge d'instruction pour faire place au chef de la sûreté, entendit cette voix, ces cris.

Il devint livide. Il se rappela tout à coup sa mère, la lettre qu'il lui avait adressée, tout ayant disparu dans la stupeur causée par la mort du comte. Il s'élança vers celle qui l'appelait, écarta les agents ; et la pauvre femme, tombant dans ses bras, il lui dit, en la serrant comme un fou :

— Pardon ! grâce ! Rassure-toi... C'est moi !...

Mais madame Dauray ne répondit pas, ne bougea pas, ne rendit pas ses baisers à son fils. Il desserra ses bras pour la regarder. Elle roula sur le tapis.

Dans sa chute, un papier sortit de sa poche et alla tomber aux pieds du juge d'instruction qui venait s'informer de la cause de ces cris parvenus jusqu'à lui. Il ramassa vivement le papier sans que Robert s'en aperçut.

XII.

Nous avons dit que le chef de la sûreté avait fait demander à monsieur Didier de la Tour la permission de s'entretenir avec lui un instant, et que le juge d'instruction, se hâtant d'obtempérer à cette demande, avait fait retirer Robert, le priant de se tenir à la disposition de la justice, dans la petite pièce d'entrée qui précédait le salon, celui-là même où Prosper, conduit par Désiré, avait attendu sa victime.

— Qu'y a-t-il de nouveau ? fit vivement M. Didier en s'adressant à l'agent de la sûreté, dès que Robert eût quitté le salon.

— Un indice !

— Ah ! s'écria le substitut. De nature à nous éclairer ?...

— Sur un point, je le crois, répliqua l'agent.

— Qu'avez-vous découvert ?

— Ceci : Il existait dans le jardin, au fond, une porte bâtarde dont on ne nous avait point parlé, et qui ouvre sur la rue de Verneuil.

— En effet, cela est important.

— Mais ce n'est pas tout !

— Voyons, parlez !

— Sur le mur, en dedans, près de cette porte, j'ai relevé la trace d'une main ensanglantée.

— Vous en êtes sûr ?

— On compterait les doigts.

— Voilà qui est très grave !

— C'est donc par là que l'assassin serait sorti après avoir commis le crime ?

— Je suppose, j'en ai même la certitude.

— Comment cela ?

— J'ai fait appeler aussitôt Alexandre, le valet de chambre du comte, et je lui ai demandé où était la clef de cette porte, car je dois faire observer à ces messieurs que cette porte était parfaitement fermée et que les deux verrous intérieurs qu'elle possédait étaient soigneusement poussés. Alexandre me déclara